



# CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Angeville - Boudou - Castelferrus - Castelmayran - Castelsarrasin - Caumont - Cordes-Tolosannes - Coutures  
Durfort-Lacapelette - Fajolles - Garganvillar - La Ville-Dieu-du-Temple - Labourgade - Lafitte - Lizac - Moissac  
Montaïn - Montesquieu - Saint-Aignan - Saint-Arroumex - Saint-Nicolas de la Grave - Saint-Porquier

P. 8

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Retours sur le forum

P. 15

## PROJETS STRUCTURANTS

Inauguration cuisine et tiers-lieu

N°8

JUIL. > DÉC.  
2022

## ÉDITORIAL



### Entre réalisation et concrétisation des projets

Cette fin d'année nous permet de faire le bilan des événements et réalisations achevés. En effet, sur ce second semestre nous concrétisons et inaugurons des équipements ayant pris naissance durant les deux dernières années de pandémie, dès le 25 juin avec l'inauguration de la nouvelle cuisine centrale et le

7 septembre le tiers-lieu de travail de Moissac était mis à l'honneur. Les projets structurants pour le territoire prennent forme plus que jamais en cette fin d'année. Le centre aquatique « Conflu'O » est bien avancé, cette structure est à la fois innovante et exemplaire en termes de consommation énergétique. L'ouverture sera effective sur la fin du premier trimestre 2023. Comme vous le lirez dans ce magazine, le prestataire qui la gèrera, est choisi et son directeur a été recruté. Il nous faudra encore un peu de patience pour se jeter dans le grand bain mais nous n'avons jamais été aussi proche de l'ouverture de cet équipement tant attendu. En parallèle, les travaux de réhabilitation et de mise aux normes des déchetteries sont en cours, celle de Saint Nicolas a été remise en service début novembre et celle de Moissac devrait réouvrir le 2 janvier 2023. Par la suite c'est la déchetterie Saint Béart à Castelsarrasin qui fera l'objet des travaux mais sans prévoir de fermeture. Tous les chantiers lancés entre 2021 et 2022, sont achevés ou en phase de l'être.

Que nous réserve l'année 2023 ? Avec l'optique de cette nouvelle année, l'accent sera mis sur les politiques publiques durables et sera tourné vers l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ces politiques se traduisent par la mise en place de projets dits de territoire comme l'Opération Programmée Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou encore notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui seront effectifs sur la fin du premier semestre 2023.

La Communauté de Communes, cosignataire de l'appel à projet « Petite Ville de Demain » participera, en complément de la ville de Moissac, à l'étude et à la mise en œuvre de ce projet, tout comme elle favorisera la candidature de la ville de Castelsarrasin au dispositif « Action Cœur de Ville ».

De plus, la Région nous a délégué la compétence « mobilité » afin que nous puissions nous saisir de cette question importante pour tous les foyers. Dans un premier temps, accompagnée d'un bureau d'étude, la Communauté de Communes va lancer une grande étude sur la mobilité à travers notre territoire, cet état des lieux sera pour nous le point de départ d'une réflexion globale qui comprendra les modes de déplacement actifs dans le cadre de l'appel à projet AVELO2. Pour ce qui est du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), son deuxième arrêté sera effectif en février pour une approbation fin d'année 2023.

Avec l'aménagement du territoire, la question de la santé reste au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi nous lancerons en 2023, la deuxième version du contrat local de santé, visant à faciliter le recrutement des professionnels de santé du territoire en ancrant l'intercommunalité comme véritable relais départemental pour l'accueil de nouveaux praticiens ou structures de santé. Toutes ces mesures convoitent l'idée de construire l'identité de notre territoire en le maillant de façon à être en adéquation avec le monde de demain et les attentes de chacun.

Pour conclure, je veux à travers cet édito vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année mais aussi vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année 2023 qui s'annonce remplie de projets et de défis à relever.

**Dominique Briois, Président.**



P. 3 > 4

L'Actualité en brèves !



P. 5 > 6

Développement économique : Travaux Barrès 3, mesures compensatoires, ZA de La Biarne



P. 7

Développement économique : Portrait d'entreprise : Campourcy



P. 8

Retour sur le forum économique



P. 9

Office de Tourisme : Un été au bilan positif



P. 10 > 12

Mobilité - un service en pleine construction - L'avancée du PLUi-H



P. 13 > 14

Action sociale : des services pour soutenir la population - L'activité « Tour de jeu »



P. 15 > 17

Projets structurants : La cuisine centrale, le Tiers-lieu, Conflu'O et la Fibre



P. 18 > 19

GEMAPI : Pluie-Inondation, ayons les bons réflexes



P. 20

Cette année, je trie mes monstres !

**Magazine CONFLUENCES** édité par la Communauté de communes Terres des Confluences

Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires

Dépôt légal

**Directeur de la publication** : Dominique BRIOIS

**Coordination de rédaction** : Bernard BOUCHÉ

**Graphisme** : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

**Impression** : Techniprint Montauban

**Crédits photos** : Terres des Confluences, Freepik, SIRTOMAD, Tarn et Garonne Numérique, Tony MyWave, Rawpixels.com, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, X, Didier Taillefer - SMEAG, SSNTG, Eten environnement.

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

## Contactez la CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

636, Rue des Confluences

82102 CASTELSARRASIN Cedex

**Tél.** : 05 63 95 56 00

**Mail** : [accueil@terresdesconfluences.fr](mailto:accueil@terresdesconfluences.fr)

[www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)

## Restons en contact, les moyens de communication de votre intercommunalité

Consciente, que les missions et les actions de la Communauté des Communes ne sont pas connues de tous, l'intercommunalité a décidé de renforcer ses moyens de communication envers la population. En effet, des poubelles non ramassées, des conseils pour la garde de vos enfants en bas âge, pour le développement de votre activité professionnelle ou encore une question sur la rénovation de votre habitation, la Communauté de Communes peut vous accompagner dans ces démarches, faut-il encore le savoir...



3

## Comment rester informé ? Nos moyens à votre disposition



Sur ordinateur, tablette ou smartphone, le **site internet** reste le premier vecteur de communication de l'intercommunalité : un événement majeur sur le territoire, un report de collecte, en savoir plus sur les projets d'envergure du territoire, c'est sur le site internet que cela se passe : [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)



Deux fois par an, fin décembre et fin juin, vous recevez dans votre boîte aux lettres le **magazine de l'intercommunalité**, véritable vivier d'informations sur les projets à venir mais aussi sur la rétrospective des événements passés.

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres pas de panique, contactez l'accueil de votre Communauté de Communes par mail : [accueil@terresdesconfluences.fr](mailto:accueil@terresdesconfluences.fr) ou au 05 63 95 56 00.

### Panneau Pocket



Dans le dernier magazine, l'intercommunalité et l'ensemble des 22 communes du territoire annonçaient leur arrivée sur **l'application « Panneau Pocket »**. Aujourd'hui l'outil a été déployé sur l'ensemble du territoire.

Cette application est **gratuite** et elle vous permet d'en savoir plus sur les informations et alertes concernant votre intercommunalité ainsi que votre commune.



Afin de développer et faire rayonner son image au-delà du territoire, l'intercommunalité est présente sur le réseau **LinkedIn**, vous pourrez retrouver des informations sur la vie de la collectivité mais aussi les offres d'emplois proposées par l'intercommunalité.

Rejoignez-nous en suivant la page : @ Communauté de communes Terres des Confluences

## Les nouveautés 2023



Dès le 10 janvier, retrouvez les informations de votre Communauté de Communes directement dans votre boîte mail. La Communauté de Communes va remettre en place son service de **lettre d'information**.

Inscrivez-vous via le site internet pour recevoir tous les deux mois des informations sur les services de la Communauté de Communes.

Rendez-vous sur [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) >> en bas de la page d'accueil >> cliquez sur l'icône « lettre d'informations »



Au cours du premier semestre 2023, une **page Facebook** « Communauté de Communes Terres des Confluences » devrait être mise en place afin de pouvoir échanger avec les administrés de nos 22 communes. Donc restez connectés son arrivée ne devrait pas tarder !

## SPANC : les contrôles périodiques continuent sur le territoire

### Contrôle périodique tous les 10 ans :

450 foyers concernés sur **Castelsarrasin, La Ville-Dieu-du-Temple, Lizac, Moissac, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Saint-Porquier.**

### Contrôle périodique tous les 4 ans, en cas de non-conformité :

1800 foyers concernés sur toutes les communes.



### Le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien se décompose ainsi :

1

• Réception d'un avis de passage, une semaine avant la visite.

2

• Visite d'environ 30 minutes.

3

• Repérage des équipements en place. Merci de rendre accessible l'installation et les regards de visite.

4

• Vérification du bon fonctionnement de l'installation.

5

• Rédaction d'un rapport.

À l'issue du contrôle, une estimation précise du fonctionnement de votre système aura été faite. Le rapport vous sera adressé, il sera à conserver durant toute la durée de vie de l'installation.

Comme pour l'assainissement collectif, le SPANC fait l'objet de redevances, spécifiques à ses missions, qui servent à équilibrer les finances du service. Le coût du contrôle périodique est de 95 € conformément au règlement intercommunal en vigueur.

### Une question ?

Le SPANC est à votre disposition par téléphone au : 05 63 95 56 00 ou par mail à [spanc@terresdesconfluences.fr](mailto:spanc@terresdesconfluences.fr)  
Site internet [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) Rubrique : Les services > Assainissement individuel (SPANC)

## Collecte des déchets, fin du marché public avec Suez environnement pour la Ville Dieu du Temple et Saint-Porquier

Dès janvier 2023, pour les communes de la Ville-Dieu-du-Temple et Saint-Porquier les collectes des ordures ménagères et de tri sélectif seront effectuées par le service collecte de la Communauté de Communes.

En effet, afin de rationaliser les coûts du service, il a été décidé de mettre fin au marché public avec Suez environnement. Ce changement entraînera des modifications sur les tournées de collectes, les jours de collecte ne changent pas mais l'horaire oui, vous serez désormais collecté le matin et non plus l'après-midi. Pensez à bien sortir vos bacs la veille au soir !

Ces changements ont aussi une incidence sur les jours de collecte concernant les secteurs des bourgs de Caumont et de Castelmayan.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet pour télécharger votre nouveau calendrier de collecte dès début janvier.



## Comment récupérer mon calendrier de collecte

1. Je vais sur le site [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)
2. Onglet dans le menu en haut « **les services** »
3. Rubrique « **Déchets** »
4. Page « **Les collectes** »
5. Je cherche ma commune dans la liste déroulante « **Choisissez votre commune** » et j'appuie sur « **OK** » Et je clique sur :



 **TÉLÉCHARGER VOTRE CALENDRIER**

6,2 des 8,6 hectares  
cessibles déjà préservés  
sur la ZA Barrès 3

## Du nouveau sur nos zones d'activités économiques (ZAE)

### Avancement de la ZA de Barrès 3 – Castelsarrasin (labellisée « Occitanie Zone économique »)

Il s'agit d'une troisième et dernière extension de la ZA de Barrès. Son aménagement est organisé en trois macro-lots, re-divisibles, afin de s'adapter aux porteurs de projets. Elle doit permettre de répondre à des besoins immédiats de terrains industriels, inexistants actuellement sur le territoire.

Une première tranche de travaux commencée le 8 novembre 2021 (cf. tronçon en vert, plan ci-après) est aujourd'hui terminée. Une nouvelle et dernière tranche de

travaux va débuter début 2023. Les travaux espaces verts seront quant à eux réalisés à l'automne 2023, clôturant ainsi la réalisation de cette opération. En parallèle, la commercialisation de la ZAE se poursuit.

**MONTANT ESTIME DE L'OPÉRATION**  
**1 802 800 € HT**  
**FINANCEMENTS OBTENUS**



LOT 1	Terrassements Généraux et Voirie	EUROVIA Midi-Pyrénées Montauban
LOT 2	Réseaux d'assainissement EU-EP et réseau AEP	EUROVIA Midi-Pyrénées Montauban
LOT 3	Réseaux secs et éclairage public	SPIE
LOT 4	Espaces Verts	Non attribué à ce jour
Bureau d'études		DUMONS INGENIERIE
Contrôle technique		ALPES CONTROLES

### LA ZA DE BARRÈS : une ZAE qui prend soin de son environnement...

Dans le cadre de l'obtention du permis d'aménager nécessaire à la réalisation de la ZA de BARRÈS, des inventaires faunistiques et floristiques ont permis l'identification de plusieurs espèces protégées dont l'**Effraie des clochers**, le **Faucon crécerelle**, l'**Hirondelle rustique** et la **Cisticole des joncs**.

De ce fait, préalablement à la réalisation des travaux, la CCTC s'est engagée à réduire et à compenser les impacts du projet sur ces espèces par différentes mesures cadrées dans le cadre d'un arrêté préfectoral. Pour cela, elle a été accompagnée par un écologue du Bureau d'Études ETEN ENVIRONNEMENT et l'association des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne. En phase chantier : les gros travaux de décaissement ont été réalisés hors période de reproduction, des mesures spécifiques aux amphibiens ont été prises, les travaux de nuit ont été proscrits, etc.

En phase de fonctionnement : deux parcelles pour un total de 2,5 ha dites « prairies de fauche tardive » situées à proximité immédiate de la ZA (cf. cartel de localisation) ont été mises en gestion différenciée.



### La mise en place de ces milieux a pour objectif :

- de maintenir un habitat favorable à la nidification de la Cisticole des joncs,
- de préserver les populations d'insectes et de micromammifères, source d'alimentation des espèces ciblées,
- de pérenniser ces espèces aux abords de la ZA de Barrès.



Ainsi, ces zones ont été végétalisées dans un premier temps de 15 arbres disposant du label « **Végétal Local** » fournis par l'association campagne Vivante, ce qui permet d'assurer aux essences de meilleures chances de reprise et de résistance à leur milieu : le chêne pédonculé, l'érable champêtre et le frêne commun.

Ces arbres serviront de perchoirs aux rapaces pendant leurs activités de chasse. En attendant leur pousse, la Communauté de Communes a installé des perchoirs de substitution.

Pour un fonctionnement optimal, ces zones devront être entretenues suivant un cahier des charges particulier et notamment :

- Chaque parcelle est divisée en deux sous-parcelles fauchées en alternance (1 an sur 2) **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 novembre**, c'est-à-dire, hors période sensible pour la faune.
- Une hauteur de coupe de 10 cm minimum et une vitesse du véhicule limitée à 10 km/h permettront aux individus de s'échapper lors de ces travaux d'entretien.
- Aucun produit phytosanitaire n'est employé.

**16 nichoirs** ont également été implantés, répartis à proximité immédiate du site : quatre nichoirs à **Effraie des clochers**, quatre nichoirs à **Faucon crécerelle** et huit nichoirs à **Hirondelle rustique**.

En complément de ces mesures, les entreprises qui s'implanteront sur cette ZAE participeront à ces efforts d'atténuation des effets du projet sur l'environnement par le respect de la Charte Paysagère et Environnementale qui prévoit notamment des prescriptions d'aménagement paysagers sur les parcelles privées.



Installation de perchoirs par les services techniques



Les perchoirs provisoires sont placés à côté des nouvelles essences d'arbres



Quand une buse prend possession du perchoir



Nid à hirondelle rustique



Nid à faucon crécerelle



Nid à chouette effraie

## La ZA de la Biarne à Saint Nicolas de la Grave prend de l'ampleur

La Communauté de Communes Terres des Confluences dispose de plusieurs projets d'aménagements de zones d'activités : Barrès, Fleury, Terre Blanche et Le Luc.

Cependant, en complémentarité de ces sites stratégiques, les disponibilités foncières sur les zones artisanales, répondant à des besoins locaux s'avèrent saturées.

### Carte de localisation du projet



De ce fait, comme prévu par la Schéma de Développement Economique de la Communauté de Communes et suite à la manifestation d'intérêt de plusieurs artisans, une extension du foncier économique à destination d'entreprises artisanales, sur environ deux hectares est envisagée sur **St Nicolas de la Grave, dans la continuité de la ZAE de la Biarne.**

Après une étude de faisabilité menée en 2021 et l'approbation du projet en Conseil Communautaire en date du 27 septembre 2022, la mission de maîtrise d'œuvre relative à ce projet vient d'être lancée. Cela permettra de proposer des terrains à vocation artisanale d'une surface de 2000 m<sup>2</sup> environ et ainsi de dynamiser l'activité économique locale en favorisant l'implantation et le développement d'entreprises et donc la création d'emplois.



## Extinction de l'éclairage dans les zones d'activités économiques

Afin d'accélérer et de renforcer les mesures d'économies d'énergie demandées par le gouvernement aux collectivités. Mais aussi pour répondre à la crise climatique et la flambée du coût de l'énergie, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place l'extinction de l'éclairage public des zones d'activités économiques de 23h à 5h. Cette mesure permet aussi d'être en cohérence avec les communes du territoire dans un plan global de sobriété énergétique.

24 215,86 €

versée dans le cadre  
de l'aide à l'immobilier  
à la SAS Campourcy

## SAS Campourcy, une entreprise locale au service de l'activité arboricole (ZAE)

La SAS Campourcy créée en 1998 par Jacques Campourcy a pour activité principale la **fabrication et la vente de matériel pour l'arboriculture** tels que, les filets paragrêles, les piquets bois, et tous les accessoires nécessaires à l'installation et à la couverture des vergers et vignobles.

85% c'est la part de la production qui est destinée au sud-ouest de la France, le reste de la production est destinée à la partie sud-est et aussi à l'Espagne et l'Italie.

L'entreprise produit aujourd'hui sur place une très grande partie de ces équipements à partir de matières premières importées.

Grâce à ses quatre corporations distinctes : un atelier de soudure, un atelier de tricotage et d'assemblage des élastiques, un atelier d'injection et le tout nouvel atelier de tissage des filets paragrêles, Campourcy est maître de la production d'une grande partie de ses fournitures.

En effet en 2021, pour continuer à réduire sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs, et grâce aux différentes subventions de la Région et de la Communauté de Communes et une partie en autofinancement, l'entreprise a développé son activité avec la production en interne de filets paragrêles. L'installation de ce nouvel atelier a nécessité l'achat d'un nouveau terrain et la construction d'un bâtiment supplémentaire. Mais l'investissement le plus important a concerné l'acquisition des machines pour produire ces filets.

7

La production des différents produits est réalisée à l'aide d'équipements automatisés mais aussi en grande partie de façon manuelle.



Un atelier important dans la chaîne de production est le **poste de soudure automatisé** qui permet de fabriquer les enclaves : barres-T, élingues,...



Après nous retrouvons l'**atelier d'injection**, tout automatisé, permettant de créer sur mesures toutes les pièces pour le montage des filets paragrêles : crochets, mousquetons, tops faciles,...



Le troisième poste de travail est le **tissage des élastiques** conçus à partir de latex et de fils en polypropylène. C'est alors que le travail manuel rentre en scène, avec la confection sur mesure des sandows boules et autres élastiques à crochets et mousquetons. Chaque commande est personnalisée et réalisée à la main.



Le dernier atelier de travail est composé des **machines à tisser** : les « fameux » filets paragrêles.



Le recyclage des matériaux fait partie intégrante de l'entreprise. Une partie des matériaux non utilisés ou autres chutes sont recyclées soit en interne soit de façon externalisée. L'entreprise recycle aussi ses ferrailles et les cartons.

La société Campourcy recherche en permanence à perfectionner son outil de production en complément du savoir-faire manuel indispensable à la production. C'est pourquoi l'entreprise a souhaité améliorer sa qualité de la production, sa robustesse et faciliter le travail pour ses salariés en diminuant la pénibilité. Ce déploiement permet ainsi de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la production à la commercialisation et mets ainsi un nouveau savoir-faire entre les mains des salariés.

La vente de cette production (élastiques, élingues, plaquettes plastiques, filets paragrêles) fait partie intégrante de l'activité de l'entreprise.

L'essor de cette entreprise locale a aussi permis la création d'emplois sur le territoire. Elle compte aujourd'hui neuf employés femmes et hommes et elle compte bien recruter dans les années à venir pour faire face à la demande croissante de production de matériel arboricole.



Pour en savoir plus sur l'entreprise Campourcy : [www.campourcy-arbo-viti.fr](http://www.campourcy-arbo-viti.fr)

Pour plus de renseignements ou tout accompagnement par le service développement économique :

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail : [conomie@terresdesconfluences.fr](mailto:conomie@terresdesconfluences.fr)

La Communauté de Communes Terres des Confluences compétente en matière de développement économique, souhaite renforcer son ancrage auprès des entrepreneurs du territoire. Les élus de la commission développement économique ont ainsi décidé de reprogrammer, et d'organiser une 2<sup>ème</sup> édition du forum économique. Pour mettre en place cet événement, un groupe de travail élus et techniciens a été constitué pour dessiner les contours de ce temps fort.

L'objectif de cet événement était de permettre aux acteurs économiques du territoire d'être informés, conseillés et orientés sur les dispositifs et les aides à leur disposition.



Cette année, l'accent a été mis sur l'accompagnement des entreprises sous la forme de stands et d'ateliers portant sur différents axes de développement d'une entreprise. Les élus ont souhaité que nos partenaires au quotidien sur les questions économiques soient représentés en nombre. Nous avons accueilli la Maison de la Région, AD'OCC, la CCI 82, La CMA, la chambre de l'Agriculture 82, la DGFIP ainsi que les associations BGE et IMTG.

La soirée s'est ouverte avec l'accueil du public dès 17h30 et s'est poursuivie avec les discours de M. Briois, Président de l'intercommunalité, M. Bésières, Vice-président au développement économique puis Mme Castro, représentante de la Région en tant que Vice-présidente déléguée à la formation professionnelle et pour finir par M. Sorgue, Sous-Préfet du Tarn et Garonne. Tous étaient heureux que cette seconde édition puisse se tenir après deux années de report en raison de la crise sanitaire. Nombreux élus du territoire étaient présents pour la seconde édition de ce rendez-vous du tissu économique, les entreprises elles ont été plus timides pour cette reprise.

À la suite des prises de parole, les ateliers ont pu démarrer.

Cinq ateliers étaient prévus :

- Un atelier coanimé par la Région, l'association BGE et la CCI 82 autour de " Recruter, manager, développer les compétences des équipes : les RH au cœur du développement de vos entreprises. "

- Un atelier par la CCI 82 intitulé " Les services de la Team France Export pour vous accompagner sur votre développement à l'export. "
- Un atelier coanimé par la CCI 82 et la Chambre d'Agriculture 82 sur " Transmettre, c'est anticiper l'économie de demain. "
- Un atelier animé par la CMA 82 sur comment " Opérer la transition numérique de votre entreprise dans la communication et la commercialisation. "
- Un atelier proposé par la DGFIP sur " Vos relations avec l'administration fiscale : confiance et accompagnement. "



La soirée s'est clôturée sur un cocktail dinatoire préparé par la section hôtelière du Lycée Jean De Prades que nous remercions chaleureusement pour leur participation à notre événement ainsi que tous nos partenaires avec qui nous avons coconstruit ce moment privilégié.



Pour plus de renseignements ou tout accompagnement par le service développement économique :  
 Tél. : 05 63 95 56 00 - Mail : economie@terresdesconfluences.fr

168 fiches  
« Randonnées »  
vendues depuis fin  
février 2022 sur les  
quatre itinéraires  
proposés.



## Un été au bilan positif !

9

### Le Pass Tourisme, retour sur la nouveauté 2022

Les objectifs de ce Pass Tourisme sont de développer l'attractivité, de mailler le territoire, de proposer une offre groupée, de fidéliser les clients et de développer les retombées économiques pour le territoire.

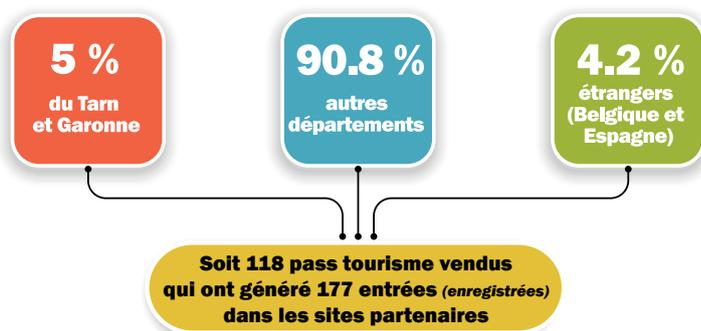
La mise en place de ce dispositif permet d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre et une meilleure image de la diversité de notre destination Moissac - Terres des Confluences et ainsi de répondre à l'attente de la clientèle qui recherche une offre élargie de visites.

En effet, ce pass donne accès à des tarifs préférentiels ou des réductions sur des activités sportives, de loisirs, de culture et patrimoine mais aussi de « gourmandises » sur le territoire. Dès à présent, un groupe de travail prépare la prochaine saison du Pass Tourisme.



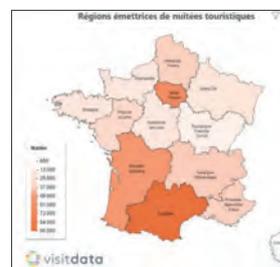
### La provenance des utilisateurs du Pass Tourisme :

D'où viennent les « excursionnistes » qui séjournent sur notre territoire ? Grâce à l'outil VisitData, l'office de tourisme peut connaître les comportements et habitudes des personnes de passage sur le territoire via un croisement des données mobiles.



Le top trois des régions émettrices de nuitées tourisme sont l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et la région Ile de France.

Pour l'étranger, l'Espagne et le Royaume-Uni sont les plus fidèles visiteurs en Tarn-et-Garonne.



### Cheminez vers l'essentiel, quatre « nouveaux » itinéraires de randonnées pour 2023

Depuis juin 2021, **22 circuits sur les 27 identifiés** ont été repérés sur le terrain par les équipes de l'Office de Tourisme. Actuellement il en reste donc cinq à borner, ils sont situés à Saint-Nicolas-de-la-Grave, St Porquier, St Aignan et Durfort-Lacapelette.

Pour 2023, ce sont quatre nouveaux chemins qui devraient être accessibles dès que les formalités administratives seront finalisées et que les équipes de la Communauté de Communes auront remis en état les chemins :

- Circuit des vergers à **Moissac**.
- Circuit de la chapelle St Pierre d'Ax à **Boudou**.
- Circuit des collines et vallée des Cabarieux à **Montesquieu**.
- Randonnée des 4 villages sur **Cordes-Tolosannes, Labourgade, Lafitte et Montain**.



Pour connaître toute l'actualité de l'Office de Tourisme Intercommunale Moissac Terres des Confluences  
1, Bd de Brienne 82200 Moissac - Tél. : 05 32 09 69 36 - Mail : [accueil@tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr](mailto:accueil@tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr)



## Un service mobilité en pleine construction au sein de l'intercommunalité

La compétence mobilité est normalement exercée par Région néanmoins la communauté de communes peut agir dans le cadre de certaines de ces compétences via une délégation régionale. Lors du dernier conseil communautaire de septembre 2022, les élus ont délibéré sur le fait de conventionner avec la Région, afin de mener au sein du territoire une étude globale sur la mobilité. De ce fait, la communauté de Communes traitera différentes réflexions sur le thème de la mobilité, accompagnée d'un bureau d'étude et de notre chargée de mission mobilité.



### Mais qui est notre chargée de mission mobilité ?

*Interview de Laurénie Noblecourt*

**CCTC : Laurénie, peux-tu nous parler de ton poste au sein de l'intercommunalité ?**

**Laurénie Noblecourt (LN) :** " Je suis arrivée sur le poste de chargée de mission mobilité il y a cinq mois dans le cadre d'un contrat de projet de trois ans. Mon temps de travail est reparti à 50 % pour le développement des mobilités actives comme la marche et le vélo et les 50% restant pour accroître les autres formes de mobilités alternatives comme les transports en commun, les transports à la demande, le covoiturage, ... Toutes formes de transports permettant aux personnes de ne pas se retrouver seuls dans leur voiture. "

**CCTC : Quel est ton parcours et ton lien avec le service public ?**

**LN :** " Aujourd'hui, mon poste à la Communauté de Communes est mon premier « job ». J'ai pu effectuer des stages au sein d'une Communauté d'Agglomération sur la question du covoiturage, puis au sein du Groupe Tisseo sur la « marchabilité » du territoire. "

J'ai aussi fait un service civique au sein d'une université, pour laquelle je m'occupais de mettre en place des animations sur le vélo. Pour moi travailler dans la sphère publique permet un véritable ancrage territorial et cela permet d'être au plus proche de la population en travaillant avec elle sur ses besoins. "

**CCTC : Pourquoi travailler sur la mobilité ?**

**LN :** " À l'origine, je souhaitais m'orienter vers l'urbanisme et l'aménagement du territoire en général. Mais à travers mon parcours universitaire, j'ai pu voir que la question de la mobilité était très transversale. Après une licence généraliste en géographie, la mobilité s'est imposée naturellement à moi durant mon master « urbanisme, transports et mobilité ». J'aime l'idée que la question de la mobilité soit au cœur des problématiques de chacun, c'est universel, car tout le monde se déplace. De plus, il y a un fort enjeu environnemental à travers cette question de la mobilité. "

**CCTC : Quelle est ta feuille de route pour les prochains mois ?**

**LN :** " On va lancer une grande étude sur la question des mobilités sur le territoire grâce à la délégation de compétence donnée par la Région. Nous serons accompagnés d'un bureau d'étude pour la réalisation d'un diagnostic, d'une stratégie et d'actions à mettre en œuvre. Cette étude sera menée en concertation avec tous les acteurs du territoire, notamment les habitants et elle comprendra un volet « politique cyclable » avec le projet « AVELO2 » porté par l'ADEME, affaire à suivre... "



### Les étapes à venir sur la mobilité

Durant les prochains mois, la Communauté de Communes Terres des Confluences va élaborer une étude globale de Mobilités et son volet Schéma des Modes actifs, deux documents d'orientation stratégique qui vont planifier la mise en œuvre des futures actions sur le territoire.

## Repenser l'impact de nos mobilités

Avec sa première étude de mobilité et son schéma directeur des modes actifs, Terres des Confluences affirme sa volonté de se doter d'une politique mobilité ambitieuse.

### L'objectif ?

Devenir un véritable territoire de mobilités durables et cyclables en développant un écosystème favorisant la pratique de formes de mobilités autre que la voiture individuelle au quotidien. La Communauté de Communes Terres des Confluences a placé la mobilité au

cœur de son plan d'action.

Avec son Plan Climat, elle s'est fixée pour objectif de « faciliter l'essor d'une mobilité alternative » et plus respectueuse de l'environnement. Rappelons que dans le Tarn-et-Garonne, le secteur des transports représente 49% des émissions de gaz à effet.



### Concrètement : développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle

L'étude globale de mobilité et le schéma des modes actifs pensent les mobilités dans leur ensemble et donnent une place importante à la pratique du vélo, de la marche mais aussi au covoiturage et à l'usage des transports collectifs.

### Concierner et coconstruire

Tout au long de la démarche, une large concertation sera organisée afin que les besoins concrets des usagers guident l'élaboration de ces études de bout en bout !



## Une nouvelle desserte LiO

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le réseau de car LiO s'est développé sur le territoire Terres des Confluences et vous propose une offre plus adaptée à vos besoins de déplacement.

### 3 nouvelles lignes ont été créées :

- 802** – Castelsarrasin – Valence – Lamagistère
- 807** – Moissac – Castelsarrasin
- 814** – Pompignan – Montech – Castelsarrasin

### 2 lignes sont maintenues et renforcées

- 801** – Montauban – Moissac – Lamagistère
- 803** – Montauban – Castelsarrasin – Moissac

### Calculez votre itinéraire sur le site de la Région :

<https://www.mestrajets.lio.laregion.fr/>



## Du concret, pour l'avancée du PLUI-H

### PLUI-H, une approbation pour 2023 !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) vient d'entrer dans sa phase finale. Cela commence par l'arrêt du travail sur ce document prévu mi-février 2023. La nouvelle version arrêtée du projet du PLUI sera consultable sur le site internet de la communauté de communes ou en format papier au siège à partir de mars 2023.

Le projet arrêté va être en parallèle envoyé aux administrations qui vont émettre un avis dans un délai de 4 mois. Consécutivement à cette phase, il va être venu le moment

de l'enquête publique où les habitants, professionnels ou associations de la communauté de communes Terres des Confluences vont avoir un accès au retour des administrations sur le projet (en numérique ou en version papier lors de permanences) et vont pouvoir formuler leur réclamation pendant 1 mois à partir de septembre 2023 auprès du commissaire enquêteur. Ce dernier aura 1 mois de plus pour rendre son rapport à la communauté de communes.

Ce n'est qu'après la prise en compte de tous ces retours que le PLUI-H réajusté sera approuvé au conseil communautaire de décembre 2023.



#### Pour plus de renseignements

Mail : [pluih@terresdesconfluences.fr](mailto:pluih@terresdesconfluences.fr) - Site internet [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) :

rubrique Les grands projets > Projets de territoire > PLUI-H, pour un aménagement du territoire plus cohérent et co-construit

**Le CAUE 82**  
des conseils d'architecture  
pour construire ou  
renover votre logement  
sur rendez-vous au  
05 63 03 80 88

**PERMANENCES DÉLOCALISÉES**  
Communautés de Communes  
Terres des Confluences

### Des projets de rénovation énergétique ou architecturale ? La communauté de communes vous accompagne via le CAUE !

#### Un conseil indépendant et gratuit.

Des permanences physiques tous les mois près de chez vous (prendre rendez-vous au préalable auprès du CAUE) au siège de la Communauté de communes Terres des Confluences :

- Le 1<sup>er</sup> lundi après-midi de chaque mois et le 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois pour la **permanence énergie**.  
Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le CAUE au **05 67 92 82 82**.
- Le 1<sup>er</sup> jeudi après-midi de chaque mois pour la **permanence architecture**.  
Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le CAUE au **05 63 03 80 88**.

#### Pour plus de renseignements sur les aides locales en matière d'habitat

rendez-vous sur notre site internet [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) : rubrique > les services > habitat > les aides locales

68 personnes se sont rendues sur les permanences de la conseillère numérique depuis le lancement du dispositif sur le territoire.

## Des services pour soutenir la population



13

### Zoom sur les cafés du numérique !

Le service itinérance numérique est en place depuis mars dernier. Il affiche déjà presque complet sur certains créneaux comme à Saint-Porquier et Durfort-Lacapelette signe de l'engouement de personnes pour la question du numérique. Sur ce deuxième semestre, ce sont les ateliers collectifs qui étaient à l'honneur avec une petite touche de convivialité en plus, notre conseillère numérique vous offre dorénavant le café d'où l'appellation de cafés du numérique pour les ateliers collectifs.

Les cafés du numérique sont donc des ateliers collectifs d'échanges, de partage et d'initiation à l'internet et aux outils informatiques. Ils sont ouverts à tous et ils se déroulent chaque première semaine du mois avec un thème par mois dans les communes du territoire adhérentes au dispositif.

Le calendrier est établi pour une période de six mois et il est disponible sur notre site internet et dans les communes partenaires. Pour cette fin d'année, de septembre à décembre, les cafés

du numérique se sont déroulés sur les thèmes suivants : la banque et les paiements sur internet, la téléconsultation médicale, scanner des documents avec son téléphone, le carnet de Santé numérique « Mon espace santé ».

L'atelier sur la téléconsultation médicale a été le plus plébiscité, les administrés ont pu découvrir et manipuler l'application Doctolib de la prise de rendez-vous avec un praticien en passant par le partage de documents médicaux en ligne ainsi que le déroulement d'une téléconsultation



médicale. Venez découvrir le prochain programme de nos cafés du numérique sur notre site internet !

#### Pour plus de renseignements ou tout accompagnement

Mail : [conseillernumerique@terresdesconfluences.fr](mailto:conseillernumerique@terresdesconfluences.fr)

Site internet [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) : rubrique Les services > Itinérance numérique

### Plein feu sur la santé mentale à Terres des Confluences

Dans le cadre de l'édition 2022 des Semaines d'Informations en Santé Mentale (SISM), le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Terres des Confluences a souhaité accorder une place particulière à la santé mentale sur son territoire.

Convaincue que la santé mentale constitue un véritable enjeu au sein de la population aujourd'hui, et pleinement impliquée dans la sensibilisation de la population sur ces questions, la Communauté de communes a proposé les 19 et 20 octobre 2022 deux représentations de théâtre forum à Saint Nicolas de la Grave et à Saint Aignan.

La pièce, intitulée « Le premier pas », jouée par la compagnie ACALY, invitait le public à prendre en compte les différentes facettes de notre santé mentale, en présentant une variété de tranches de vie dans lesquelles, tout un chacun, peut être confronté à une souffrance psychique. La pièce, proposée sous un format de théâtre forum, a permis sur les 2 soirées d'initier un échange

riche avec les spectateurs autour des représentations encore ancrées dans l'imaginaire collectif sur la santé mentale.

Ces soirées ont rassemblé une quarantaine de spectateurs chacune et ont permis des moments d'échanges et de partages enrichissants.



Moment d'échanges à Saint Aignan avec les comédiens de la Compagnie Acaly et à droite, M. Prevedello (Conseiller communautaire délégué à la santé)



Discours d'introduction à Saint Nicolas de la Grave par M. Briois (président de la CC), M. Bouché (maire de Saint Nicolas), Mme Ricco (DDARS) et Mme Heulland (adjointe au Maire de Montauban déléguée aux affaires scolaires et à la santé)



#### Pour plus de renseignements ou tout accompagnement

Mail : [s.ebbo@terresdesconfluences.fr](mailto:s.ebbo@terresdesconfluences.fr)

Site internet [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) : rubrique Les services > Santé



Chiffres clés :  
**8** séances de  
« tour de jeu »  
sur le territoire

## Le Relais Petite Enfance Intercommunal et Itinérant

### L'activité « tour de jeu » en itinérance sur le territoire

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance intercommunal propose des matinées d'éveil sur huit lieux différents de la Communauté des Communes à l'attention des enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Ces temps sont animés par les Educatrices de Jeunes Enfants du Relais et bénéficient également de la venue d'intervenants extérieurs pour la musique, la baby-gym et la ludothèque itinérante.



Depuis plusieurs années déjà un partenariat a été mis en place avec la ludothèque itinérante « Tour de jeu ». Ce sont huit séances qui ont eu lieu sur le territoire cette année à Moissac, Durfort-Lacapelette, Saint Nicolas de la Grave, Castelsarrasin et Saint Porquier.

Les séances se déroulent dans les salles des fêtes ou les salles d'animation du Relais Petite Enfance. Les enfants peuvent gambader à loisir dans ces grands espaces avant de découvrir les dizaines de jeux apportés par la ludothécaire Aurélie.

L'intervention de la ludothèque itinérante « Tour de jeu » permet de diversifier les activités du Relais en participant à la professionnalisation des assistantes maternelles et en contribuant à la qualité de l'accueil des jeunes enfants. C'est pour eux un nouvel espace de jeu, de nouvelles découvertes et manipulations autour de différentes thématiques : le rond, le multisensoriel, le noir...

Tous les enfants, quel que soit leur âge y trouvent leur compte grâce à de nombreuses manipulations possibles. Les adultes y puisent des idées originales

comme le fait de faire rouler des balles dans des gouttières. Les retours que nous avons des assistantes maternelles sont très positifs, elles sont enchantées de ces séances qui sont un véritable plus pour les accueils du Relais. De plus, pendant ces interventions un prêt de jeux est proposé aux assistantes maternelles. Les enfants peuvent donc repartir avec un jeu qu'ils ont apprécié pour le ramener la fois suivante.

En moyenne, quatre assistantes maternelles et 12 enfants par séance participent à ces temps de rencontre

programmés tout au long de l'année. Fort de son succès, le projet sera reconduit pour l'année 2023 avec des séances sur d'autres communes du territoire.

Le Relais c'est aussi un lieu d'écoute, de rencontre, et d'information pour les assistantes maternelles, les gardiennes à domicile et les parents. Des groupes d'analyse des pratiques, animés par une psychologue sont régulièrement mis en place sur la communauté de communes à l'attention des assistantes maternelles.

Retrouvez sur le site internet ou auprès du Relais la **nouvelle plaquette d'information** avec les contacts et les activités proposées.

Pour des **renseignements sur tous les modes de garde, les contrats, les prestations,...** pour l'ensemble des personnes habitant sur les 22 communes de l'intercommunalité, l'équipe d'animatrices éducatrices de jeunes enfants du Relais Petite Enfance Intercommunal et Itinérant se tient à votre écoute.



● **Accueil possible sans rendez-vous**  
A Moissac, le lundi toute la journée et les mardis et mercredis après-midi et à Castelsarrasin tous les après-midis du lundi au vendredi sauf le mercredi.

● **Accueil possible sur rendez-vous**  
Sur l'ensemble du territoire intercommunal, nous allons à votre rencontre.

**Pour plus de renseignements ou tout accompagnement**

**Mail :** [relaispe@terresdesconfluences.fr](mailto:relaispe@terresdesconfluences.fr) - **Tél. :** 06 42 76 83 20

**Site internet** [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr) : rubrique Les services > Action sociale > Relais Petite Enfance itinérant



## Les moments forts de l'intercommunalité : inaugurations de la cuisine centrale et du tiers-lieu à Moissac

### La cuisine centrale à l'honneur

La cuisine centrale intercommunale, en service depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, a été inaugurée le 25 juin dernier.

Présidée par Dominique Briois, l'inauguration de la Cuisine Centrale s'est déroulée en présence de Madame Castro, représentante de la Région. De plus, de nombreux partenaires et élus du territoire se sont déplacés pour l'occasion afin de partager un moment de convivialité et d'échange autour d'un buffet réalisé par l'équipe de cuisine centrale. L'occasion a permis de mettre à l'honneur les produits bio et locaux à travers des recettes audacieuses. En effet grâce, à ce nouvel environnement de travail, le délégataire de service, Sogères a pu développer des partenariats innovants notamment avec Qualisol et les producteurs locaux. Suite au coupé de ruban, les convives ont pu visiter l'équipement avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.



L'équipe de la cuisine centrale.





## Retour sur l'inauguration de l'espace de travail partagé à Moissac

16



Le 7 septembre dernier, c'est entouré d'une pléiade d'élus locaux et régionaux ainsi que du Sénateur M. Bonhomme et du Sous-Préfet M. Sorge, que Dominique Briois, Président de la Communauté des Communes, a inauguré l'espace de travail partagé situé à Moissac, rue Lanakal.

Il se situe dans l'ancien collège des Doctinaires, un bâtiment d'exception et classé au patrimoine mis à disposition gracieusement par la mairie de Moissac.

Après neuf mois de travaux pour un montant de 181 887 euros, l'espace U&CO a ouvert ses portes en septembre 2020 proposant ainsi un espace de 190m<sup>2</sup>, où les travailleurs peuvent en effet profiter de bureaux individuels ou non, d'une salle de formation, d'un espace de réunion, d'outils de reprographie, et bien d'autres services. Après deux années d'ouverture, cet espace a accueilli pas moins 25 co-workers ponctuels et réguliers ainsi qu'une

quinzaine d'étudiants dans le cadre de l'école régionale du numérique. Cet espace a été pensé de façon à favoriser les échanges entre utilisateurs après le simple constat, qu'aujourd'hui un métier sur deux pouvait se pratiquer à distance, idée renforcée avec la crise sanitaire dûe à la covid-19. Le projet a été financé par l'Etat, la Région Occitanie, le LEADER ainsi que les fonds propres de l'intercommunalité.



## Un second espace de travail partagé pour un meilleur maillage du territoire.

Il a été mis en évidence la nécessité, de mettre en place un ou deux sites supplémentaires, dits « de proximité » afin d'assurer un bon maillage du territoire. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été mis à l'étude, et c'est celui mené en partenariat par La Poste, dans un local attenant au bureau de Poste labellisé " France Services " de La Ville Dieu du Temple qui a été retenu.

Pour rappel, **toute première réservation doit s'effectuer en ligne** via la plateforme de réservation en scannant le QRcode ou en vous rendant sur le site de la Communauté de communes dans la rubrique Entreprendre – Tiers Lieu.



Pour plus de renseignements ou tout accompagnement  
Tél. : 05 63 95 56 00 - Mail : [economie@terresdesconfluentes.fr](mailto:economie@terresdesconfluentes.fr)  
Site internet [www.terresdesconfluentes.fr](http://www.terresdesconfluentes.fr) : rubrique Entreprendre > Tiers Lieu

## Officialisation de la gestion de Conflu'O par Prestalis

Lors du conseil communautaire du 7 juin, les élus ont approuvé le choix de l'exploitant qui gèrera pour le compte de l'intercommunalité le centre aquatique, il s'agira de l'entreprise Prestalis.

17



Le jeudi 20 octobre, Dominique Briois, Président de la Communauté de Communes et Maxime Gagliardi, Président du groupe Prestalis ont

signé la convention qui lie dorénavant les deux entités. En effet, Prestalis est un acteur majeur dans le domaine de la délégation de service pour l'exploitation des piscines et centres aquatiques. Les valeurs affichées par l'entreprise mettant au cœur de ses priorités l'apprentissage de la natation comme une véritable mission de service public, les enjeux environnementaux mais aussi la qualité de l'offre proposée ont été les éléments déterminants pour le choix de ce délégataire. L'identité de Prestalis s'est construite autour d'une volonté, celle d'être un acteur social reconnu, centré sur la personne et

son développement. L'esprit général des activités aquatiques portées par **Prestalis** est d'accompagner toute personne, de la petite enfance à la maturité de la vie, dans la pratique de son choix avec raison, sécurité et plaisir. C'est l'esprit général de Prestalis qui a séduit l'équipe de Terres des Confluences car cela correspond totalement aux attentes de l'intercommunalité.

**Prestalis**<sup>®</sup>

#VivreNagerBougerAutrement

Concernant la future **équipe de Conflu'O**, une attention particulière sera portée sur le recrutement, les postes de responsable clientèle et d'adjoints, d'adjoints d'entretien et des personnels du centre seront principalement occupés par des locaux.

**Deux jours de jobs dating** sont notamment prévus sur le territoire pour recruter entre **15 et 20 personnes à temps plein** pour la gestion de l'équipement.



Durant ce temps d'échanges, la Communauté de Communes a rencontré le **futur directeur de l'équipement, Yann Gilot**. Monsieur Gilot arrive tout droit du Nord Pas de Calais, il est depuis de nombreuses années au sein de l'entreprise **Prestalis**. Il occupe actuellement le poste de co-directeur sur un autre complexe nautique. Son parcours commence dans la marine nationale puis il obtient son diplôme de maître nageur et intègre une école d'aviation. La natation fait partie intégrante de ses loisirs depuis sa plus tendre enfance. Ce sport est une valeur familiale.



## Fibre optique : le déploiement se poursuit ...

Ce nouveau service qui bénéficie déjà à plusieurs foyers de la communauté de communes, sera étendu au premier semestre 2023 afin que 100% des logements soient éligibles à la fibre optique, à terme. L'éligibilité de tous les foyers à la fibre est un prérequis indispensable dans la perspective de l'arrêt du réseau cuivre et de son démantèlement qui seront entrepris dans les prochaines années (test d'éligibilité à réaliser sur <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite/>).

Il conviendra donc d'ici là, pour tous ceux qui le souhaitent de souscrire à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix (liste disponible sur <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>) en remplacement de l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurants (fourreau

ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée. Contrairement aux réseaux électriques, afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. *D'après l'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique.*

Au 3 novembre 2022, 1070 administrés ont été rencontrés individuellement au cours des 23 permanences locales.

### Plus d'informations sur :

> <https://82numerique.fr>

> <https://www.octogone-fibre.fr/>



Permanence à Boudou : 50 personnes ont bénéficié de conseils et d'un accompagnement personnalisé lors de la permanence fibre qui s'est tenue le 15 septembre dernier à la salle des fêtes.

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes



## Pluie-Inondation, ayons les bons réflexes

### Sensibilisation aux comportements à adopter en cas d'inondation

Les pluies intenses peuvent provoquer des inondations par débordement de cours d'eau mais aussi des phénomènes de ruissellements des eaux pluviales sur les sols urbains imperméabilisés ou agricoles, aujourd'hui très secs avec un été 2022 marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs.

En cas de pluie intense ou de crue, ayons les bons réflexes, ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations. Le territoire de Terres des Confluences est soumis à cet aléa tant sur la

Garonne que sur le Tarn ainsi que leurs affluents. Avec les changements climatiques actuels, nous devons avoir en tête que ces phénomènes météorologiques vont être de plus en plus fréquents.

### Quels sont les bons réflexes à adopter



VIGICRUES



### L'exposition « l'aigat de 1930 ou la furie des eaux » bientôt sur le territoire du PAPI du Tarn

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des inondations, PAPI d'intention Montauban-Moissac, il est prévu de mener des actions de sensibilisation au risque inondation auprès du grand public et des scolaires.

Pour ce faire, une exposition sur la crue de 1930, réalisée par le Département du Tarn et Garonne sera disponible en itinérance sur le territoire PAPI du Tarn à Lizac, Moissac et Castelsarrasin. La commune de Moissac vous présentera cette exposition à l'occasion de l'anniversaire de la crue de 1930 du 27 février au 12 mars. Dans un second temps durant l'année 2023, des actions dans les écoles primaires seront proposées afin de sensibiliser le jeune public sur le risque pluie-inondations.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir notamment en cette saison, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir

vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

>> Plus d'informations : [pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)

## Avancement sur la gestion intégrée des cours d'eau sur le bassin Garonne débordante

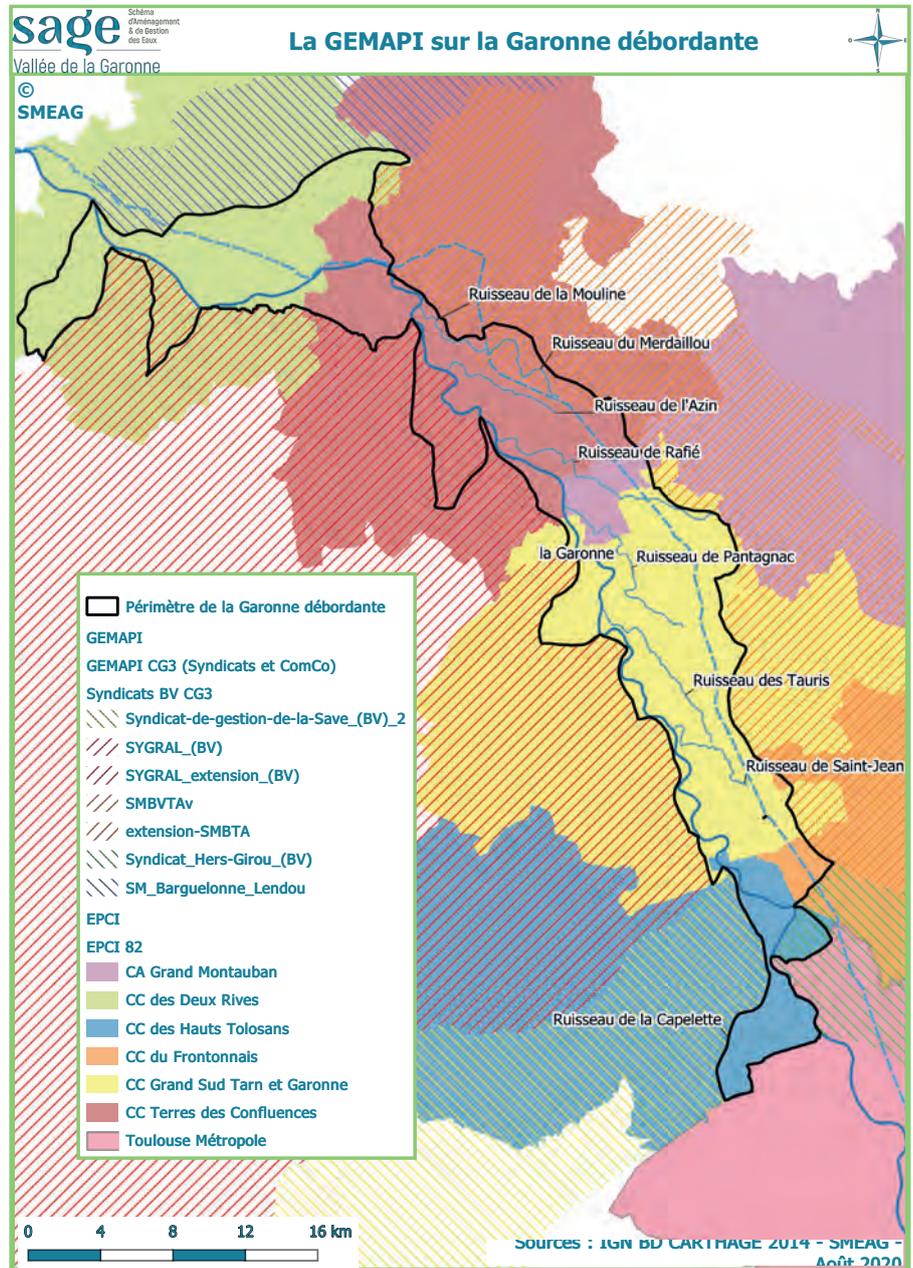
Dès 2019, le constat de l'absence de gestion concertée de la Garonne et de ses petits affluents est fait par les collectivités qui disposent de la compétence GEMAPI pour des fractions de territoires hydrographiques.

Conscient de la nécessité de mettre en œuvre un partenariat d'études sur la « Garonne débordante » les six intercommunalités concernées ont convenu collégalement de mettre en œuvre des études conjointes sur la rivière Garonne et ses affluents jusqu'ici non gérés.

Cet engagement se traduit par la co-signature en décembre 2022 de la charte d'engagement Garonne débordante, qui vise à :

- Engager une démarche globale de Programme d'Etudes Préales (PEP) à un Programme d'Action de Préventions contre les Inondations (PAPI) et la mise en place d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) de la Garonne, de ses annexes hydrauliques et zones humides connexes, sous couvert d'une convention de groupement de commande entre les intercommunalités signataires.
- Engager un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les bassins versants des principaux affluents de la Garonne et de leurs zones humides connexes, sous couvert d'une convention de partenariat entre services des EPCI signataires.
- Définir les conditions de mise en place d'une maîtrise d'ouvrage unique en matière de GEMAPI sur la Garonne débordante dans une approche concertée.

Cette démarche globale d'études, portée par la Communauté de Communes, animée par le SMEAG, sera accompagné techniquement et



financièrement à plus de 70 %, par les services de l'Etat, le Conseil Régional Occitanie, les Conseils Départementaux 82 et 31 et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.  
Affaire à suivre...

### Financeurs



# CETTE ANNÉE JE TRIE MES MONSTRES !



## Les "monstres" mais quézaco ?

*C'est le nom qui est donné aux encombrants non-réutilisables qui partent directement à la « poubelle ». L'association Emmaüs qui se charge des ramassages des gros objets qui peuvent être réemployés, vous propose un nouveau service avec l'enlèvement des encombrants cassés ou trop abimés.*



L'enlèvement des encombrants est désormais réalisé par **Emmaüs**, sur chaque commune de la Communauté de Communes Terres des Confluences.

Ce service est disponible une fois par semaine les vendredis. Vous serez inscrits sur la tournée afférente à votre secteur la plus proche en termes de date. Si le camion est plein pour la date la plus proche, un enregistrement sera effectué pour la tournée suivante.

Il y aura toujours la possibilité de prendre des rendez-vous pour que les équipes d'Emmaüs interviennent sur des enlèvements classiques.

Les équipes d'Emmaüs collecteront **TOUT, SAUF** :

- les bouteilles de gaz,
- les déchets verts,
- les ordures ménagères,
- l'amiante,
- les pneus,
- les gravats,
- les huiles de vidange ou autres huiles diverses,
- les déchets toxiques (peinture, acides,...),
- les médicaments et aiguilles,
- ou tout objet dangereux.

**Pour certains de ces déchets, merci de vous rendre en déchetterie.**

### À SAVOIR :

La différence entre un encombrant et un enlèvement classique se situe dans le fait que **l'encombrant est non réutilisable ou non revendable** et doit se trouver dans la rue devant le domicile de l'administré. Toutefois si vous avez des objets en état et des objets non réutilisables, Emmaüs vous proposera un RDV classique.

**Le RENDEZ-VOUS, afin de planifier le ramassage de vos encombrants, se fait :**

- soit sur réservation téléphonique au :  
**05 63 31 51 45**
- soit par mail à l'adresse suivante :  
**emmaus82@emmaus82.org**

**Déchetterie-recyclerie  
de Saint-Béart à Castelsarrasin**  
298 chemin de Castelus  
Saint Béart - Castelsarrasin  
Tél. : 05 63 32 44 07

**HORAIRE D'OUVERTURE :**  
Du lundi au samedi : 9h00 - 18h00

*Fermée les dimanches et jours fériés.*

**Déchetterie de Saint-Pierre  
à Moissac**  
Route de l'avenir  
ZI Saint Pierre - Moissac  
Tél. : 05 63 05 02 61

**HORAIRE D'OUVERTURE :**  
Le lundi : 14h00 - 17h00  
Du mardi au samedi : 9h00 - 17h00  
*Fermée les lundis matins, dimanches  
et les jours fériés.*

**Déchetterie de La Biarne  
à Saint-Nicolas de la Grave**  
ZA de la Biarne  
Saint-Nicolas de la Grave  
Tél. : 06 42 76 28 67

**HORAIRE D'OUVERTURE :**  
Du mardi au samedi :  
9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
*Fermée les lundis, dimanches  
et jours fériés.*